

Pour diffusion immédiate



L'AAJ défend le droit des fonctionnaires à s'exprimer dans les médias

MONCTON, N.-B. - L'Association acadienne des journalistes (AAJ) est profondément préoccupée par la suspension d'un fonctionnaire municipal après sa sortie dans les médias.

Le directeur de la Sécurité publique de la Ville de Tracadie, Denis Savoie, a récemment été suspendu avec salaire peu de temps après avoir accordé une entrevue à un journaliste pour dénoncer la gestion du service d'incendie de la municipalité.

« Les fonctionnaires doivent pouvoir s'exprimer en toute liberté sur les affaires d'intérêt public. En démocratie, la liberté d'expression pour tous est primordiale », confie le président de l'AAJ, Mathieu Roy-Comeau.

« Les municipalités ne sont pas des entreprises privées et leur bon fonctionnement dépend en partie de la capacité des employés à parler librement des problèmes qu'ils perçoivent. »

L'Association craint que les fonctionnaires hésitent à s'adresser aux journalistes à l'avenir par peur des représailles.

« La population compte sur les journalistes pour avoir l'heure juste concernant les affaires municipales. Si les fonctionnaires hésitent à se confier à nous, ça complique énormément notre travail et ce sont les citoyens qui y perdent au change », affirme M. Roy-Comeau.

- 30 -

Renseignements:

Mathieu Roy-Comeau, président

(506) 450-6103

acadie.journalistes@gmail.com